

Réunion du 17 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 67

Nombre de votants : 82

L'an deux-mille vingt-quatre, le dix-sept juin à 17h30, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Luis Miguel CONEJERO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (Suppléant de Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Robert HAGET, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Alice BENAVENTE (Pouvoir à M. Lucien PRAT), José FLORES (Pouvoir à M. Guy PEMARTIN), Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Gilles MARDELLE, Loïc COUNTRY (Pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ (Pouvoir à M. Jérôme LAY), Jean-Pierre DUBREUIL (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Bernard GOBERT, Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY, Gérard IRIART (Pouvoir à Mme Anne-Lise GENNEVOIS), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Emilie DARSAUT (Pouvoir à M. Jacques SENSEBE), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Jacques LABORDE), Jérôme TOULOUSE, Daniel BIROU (Pouvoir à M. Robert HAGET), Michel LABOURDETTE (Pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Gérard DUCOS (Pouvoir à M. Henri POUSTIS), Maïthé MIRASSOU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 2 : CONVENTION CADRE MARCHES DE PRODUCTEURS DE PAYS : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ – CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PA – SAISON 2024

Rapporteur : M. Guy PEMARTIN

Depuis 2011, la communauté de communes de Lacq (devenue ensuite Lacq-Orthez) s'est associée à la Chambre d'agriculture pour proposer des Marchés des Producteurs de Pays (MPP) en partenariat avec les communes du territoire.

Ce sont des marchés de type festif au cours desquels les visiteurs peuvent acheter des assiettes proposées par les producteurs et les déguster sur place. Ces manifestations ont pour objectif d'assurer la promotion des producteurs locaux auprès des consommateurs.

Le label « marché des producteurs de pays » est porté par la Chambre d'agriculture. Le respect de la « Charte des Marchés des Producteurs de Pays® » garantit que les produits proposés aux consommateurs proviennent directement et exclusivement des producteurs eux-mêmes.

Dans ce cadre, la Chambre d'agriculture accompagne les collectivités pour l'organisation des marchés. Ainsi, tous les ans, une convention de partenariat est signée entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et la Chambre d'agriculture.

Cette convention de partenariat avec la chambre d'agriculture prévoit le versement à la chambre d'une somme de 3 840 € HT pour l'organisation des six marchés en 2024, soit 640 € HT par marché.

Les dates de l'édition 2024 :

- BIRON : samedi 8 juin « fête du lac » - Base de Loisirs ORTHEZ - BIRON,
- LUCQ-DE-BEARN : vendredi 28 juin – place de l'Eglise,
- MOURENX : jeudi 11 juillet – espace plein air de la salle des Ponts Jumeaux au Bourg,
- MONEIN : mercredi 24 juillet - Place Henri Lacabanne,
- ORTHEZ : Jeudi 8 août - place d'Armes,
- ARTHEZ-DE-BEARN : vendredi 6 septembre – place du Palais.

Le budget :

Une enveloppe de 25 000 € HT a été votée lors de l'approbation du budget 2024 pour l'organisation des six MPP.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** la convention avec la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques portant sur l'organisation des six marchés des producteurs de pays festifs sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, convention annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** son Président à signer la convention avec la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques pour l'organisation des marchés des producteurs de pays - édition 2024.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT